



Conditions générales de vente abonnement du site www.francemariage.net

Article 1 : Définitions

Pour la bonne compréhension des conditions d'abonnement :

- est appelé (professionnel), le représentant légal de la société inscrivant son établissement sur le site de francemariage.net.
- est appelé (francemariage.net) le portail Internet .
- est appelé (client) l'internaute qui visite le site internet www.francemariage.net

Article 2 : Abonnements et prestations

L'abonnement francemariage.net correspond à un droit de présence sur le site Internet il est annuel.

L'abonnement est gratuit (hors options non obligatoire) sous conditions ci-dessous et comprend d'une part, la réalisation des prestations décrites dans l'offre souscrite et d'autre part, un droit de présence sur francemariage.net.

Francemariage.net se réserve le droit de modifier ses offres et tarifs à tout moment.

Le professionnel doit satisfaire à la charte graphique et au contenu du site.

1 Paraître avec un minimum de 6 photos

2 Une description attrayante complète et fidèle de son activité.

3 Tenir à jour et modifier toutes informations destiné aux clients

3 Etre référencé à l'adresse de son siège social.

4 Avoir choisi la bonne offre et la bonne activité.

Francemariage.net se réserve le droit de ne pas publier de photos ou textes pouvant heurter le client, de modifier l'éditorial, rajouter des photos récupéré sur le site et réseau social du professionnel afin de respecter la charte graphique et l'image du site.

Francemariage.net pourra supprimer la fiche du professionnel si celui ne respecte pas les causes ci-dessus.

Le professionnel sera encouragé à modifier et gérer lui-même les informations de sa fiche de présentation à volonté. Pour ce faire, il dispose d'un code confidentiel et d'un mot de passe personnalisé transmis lors de l'inscription et démarrage de l'abonnement.



Article 3 : Responsabilité

Le professionnel a l'entière responsabilité des données qu'il souhaite voir apparaître sur sa fiche de présentation..

Le professionnel s'engage à diffuser des informations à destination du client correspondantes aux prestations qu'il propose.

Le professionnel est dans l'obligation de publier son établissement à l'adresse de son siège social, ceci afin de ne pas induire en erreur le client.

Francemariage.net n'intervient en rien dans les échanges entre le professionnel et le client et ne perçoit aucune commission sur les éventuelles transactions entre les deux parties.

Francemariage.net décline toute responsabilité pour tout litige intervenant entre le professionnel et le client a

Francemariage.net est une plateforme destinée à la communication du professionnel sans conditions de résultats sur un potentiel chiffre d'affaires.

Article4 : Propriété

Les prestations techniques (photos, vidéo, texte) réalisées dans le cadre de l'abonnement du professionnel sont sa propriété .

A la réservation de son abonnement et pendant toute la durée de celui-ci, le professionnel donne le droit à francemariage.net de disposer des ses photos et renseignements divers à des fins commerciales et éditoriales

En toutes circonstances le droit d'utilisation de celle-ci expire à la fin de l'abonnement.

Article6 : Rupture de contrat (abonnement)

Francemariage.net se réserve le droit de mettre un terme à l'abonnement et/ou désactiver la fiche du professionnel en cas de manquement aux articles ci-dessus.

Le professionnel peut à tout moment supprimer son compte sans aucun préavis.

Aucune somme ne sera remboursée pour quelque raison que ce soit au professionnel sauf dans le cas où francemariage.net se trouverait dans l'incapacité technique de ne pouvoir publier l'annonce du professionnel.

www.francemariage.net